

**FAUT-IL AVOIR
PEUR, DU
NUMÉRIQUE ?**

FAUT-IL AVOIR PEUR, DU NUMÉRIQUE ?

25 questions
pour vous faire
votre opinion

NICOLAS COLIN
LAETITIA VITAUD

ARMAND COLIN

Graphisme de couverture: N. Hubert / A. Bouchez

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	---



© Armand Colin, 2016

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-61598-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

À Béatrice. À Ferdinand.

Sommaire

Introduction	9
1 Pas de numérique sans technologie ?	15
2 Seulement l'immatériel ?	21
3 L'innovation avant tout ?	27
4 La victoire aux start-up ?	33
5 Une bulle spéculative ?	39
6 Une économie sans frontières ?	45
7 Tout pour la Silicon Valley ?	51
8 Les États marginalisés ?	57
9 Tout gratuit ?	63
10 Et nos emplois ?	69
11 La fin du salariat ?	75
12 La fin des managers ?	81
13 La fin du travail au bureau ?	87
14 Le triomphe des machines ?	91
15 Le capitalisme en pire ?	97
16 Tout pour les jeunes ?	103

17	Rien pour les femmes ?	107
18	La pornographie triomphante ?	113
19	Faut-il rester anonyme ?	119
20	La fin de la vie privée ?	123
21	Toujours plus d'inégalités ?	129
22	La fin de la propriété ?	133
23	Menace sur nos libertés ?	139
24	Notre démocratie en danger ?	145
25	Le pire de la nature humaine ?	149
	Bibliographie	155

Introduction

Le numérique n'est pas qu'un secteur qui se développerait à la marge de notre économie. Il n'est pas non plus qu'une technologie en gestation, vouée à ne produire des effets que dans un futur lointain. Le numérique provoque au contraire une évolution radicale et globale, ici et maintenant. Il concerne toute la société, qu'il bouleverse dans toutes ses dimensions. Il affecte toute l'économie, tant il change la façon de produire et de consommer dans tous les secteurs. Il nous impose une *transition numérique*, processus long et itératif, qui durera encore plusieurs décennies et au terme duquel notre économie et notre société seront radicalement différentes de celles que nous avons connues au siècle dernier.

L'économie d'hier, c'est l'économie fordiste, qui s'est structurée et développée tout au long du xx^e siècle. L'économie fordiste est née lorsqu'on s'est aperçu que le pétrole, longtemps utilisé pour éclairer la nuit, pouvait aussi servir à faire tourner des moteurs. La transition fordiste s'est amorcée dans les usines automobiles américaines, au début du xx^e siècle, avec la mise au point de l'organisation scientifique du travail ; elle s'est poursuivie lorsque Henry Ford a découvert que la productivité de ses employés augmentait quand il leur offrait un contrat

de travail, un bon salaire, une durée de travail limitée à 40 heures par semaine. Elle a été parachevée, après la Seconde Guerre mondiale, par la mise en place des institutions qui ont permis les Trente Glorieuses : la sécurité énergétique, la généralisation du salariat, le système bancaire mis au service des ménages, les syndicats et le dialogue social, la protection sociale pour couvrir les travailleurs contre les risques critiques de l'existence. Des difficultés sont apparues dans les années 1970, mais toute l'économie est restée essentiellement fordiste jusqu'à la fin du xx^e siècle.

L'économie numérique, elle, est née en 1971, avec l'invention du microprocesseur. L'informatique personnelle s'est développée tout doucement jusqu'aux années 1990, quand Internet, le réseau des réseaux, a été ouvert à des applications civiles par les pouvoirs publics américains. La mise en réseau des ordinateurs personnels a provoqué une déflagration : des entrepreneurs se sont lancés pour créer de nouvelles applications et découvrir de nouveaux modèles d'affaires ; des financiers ont investi des milliards de dollars et déclenché une bulle spéculative qui a permis de financer d'immenses infrastructures et les milliers d'entreprises qui cherchaient à en tirer parti. Lorsque la bulle a éclaté, en 2000, tout cela est resté en place, prêt à servir pour les générations suivantes. Plusieurs pays, dont la France, se sont détournés du numérique, croyant à tort que cette « nouvelle économie » n'avait été qu'un feu de paille. La Silicon Valley, elle, a continué à investir et à faire grandir ces entreprises numériques dont la multiplication et la croissance nous font entrer dans une nouvelle

phase : la transition numérique. Dans cette transition, nous quittons un paradigme, l'économie fordiste, pour rentrer dans un autre, l'économie numérique.

Les entreprises numériques sont à l'avant-garde de cette transition numérique. Au début, elles n'étaient que des petites start-up, créées dans des garages. Aujourd'hui, certaines d'entre elles sont devenues les plus grandes entreprises du monde, diversifiées dans plusieurs secteurs, opérant dans le monde entier, valorisées à hauteur de centaines de milliards de dollars. Les entreprises numériques sont différentes des entreprises fordistes à bien des égards : organisation, culture, rapport aux actionnaires et aux clients. Elles ont trois caractéristiques fondamentales : elles proposent à leurs clients une expérience exceptionnelle, d'une qualité supérieure à celle de leurs concurrents et qui, en plus, s'améliore de jour en jour ; elles collectent les données issues de l'activité de ces clients de façon régulière et systématique, pour mieux les connaître et rendre leur expérience encore plus exceptionnelle ; enfin, elles opèrent des modèles d'affaires à rendements croissants, grâce auxquels il leur coûte toujours moins cher de produire à mesure qu'elles grandissent – à l'inverse des entreprises de l'économie fordiste, dont la croissance ralentit à partir d'une certaine taille.

Cette propriété singulière explique à quel point les entreprises numériques sont déroutantes pour tous ceux qui ont grandi dans l'économie fordiste. En présence de rendements croissants, la grande taille n'est plus synonyme d'essoufflement, mais d'accélération. Dans l'économie fordiste, plus une entreprise courait, plus elle

s'essoufflait, au point qu'elle finissait par s'arrêter pour se concentrer sur la consolidation de sa marge – abandonnant le reste du marché à ses concurrents. En présence de rendements croissants, c'est le phénomène inverse que l'on observe : plus une entreprise numérique court, plus elle court vite – et elle ne s'arrête que lorsqu'elle a conquis la totalité de son marché. C'est pourquoi l'on observe une tendance à l'extrême concentration dans l'économie numérique. Lorsque plusieurs entreprises se sont lancées sur la même ligne, l'une d'elles finit par se détacher ; elle creuse l'écart et finit par conquérir l'essentiel des parts de marché. C'est pourquoi Google domine à ce point la recherche en ligne, Amazon la vente de détail ou Uber le transport de personnes en ville.

Loin derrière les entreprises numériques, les pouvoirs publics, les entreprises traditionnelles et la société dans son ensemble ont encore du mal à appréhender ce phénomène nouveau. La transition numérique est difficile à comprendre, au point qu'elle effraie et provoque des conflits et des tensions. Dans leur obsession de la croissance, les entreprises numériques découvrent de nouveaux modèles d'affaires, y convertissent leurs clients et confrontent les entreprises traditionnelles à une concurrence d'un genre nouveau. Pendant ce temps, les pouvoirs publics peinent à imaginer les institutions qui conviendraient à ces nouvelles façons de produire et de consommer.

La plupart de nos institutions ont été conçues pour l'économie fordiste : le droit du travail, le système bancaire, le dialogue social, la protection sociale, la fiscalité, les réglementations sectorielles dans des secteurs comme

les transports, l'hôtellerie, l'éducation ou la santé. Lorsque l'économie devient de moins en moins fordiste et de plus en plus numérique, ces institutions deviennent inopérantes et même contre-productives. Faute d'institutions adaptées, l'économie numérique a des effets négatifs sur l'économie et la société. Tout cela inspire les discours critiques, bien connus, de tous ceux qui dénoncent le numérique et portent sur lui un jugement moral. Parce que le numérique met en danger les institutions héritées du fordisme, il faudrait le forcer à ralentir sa course et à se conformer à l'idée – en réalité dépassée – que nous nous faisons de l'organisation et du fonctionnement de l'économie.

Nous refusons ce débat moral, qui obscurcit le raisonnement et entrave les efforts nécessaires pour tirer parti de la transition numérique. L'enjeu n'est pas de critiquer le numérique en tant que tel, mais de mieux le comprendre pour l'exploiter à notre avantage. Il nous faut imaginer les institutions qui le rendront soutenable et permettront de redistribuer la richesse qu'il crée depuis plus de 20 ans. En discutant 25 questions que nous inspire le numérique, de l'entrepreneuriat à la politique en passant par l'économie, les organisations et la société dans son ensemble, nous avons souhaité dissiper les malentendus, fournir les clés pour comprendre et en déduire des principes d'action – enracinés dans notre pratique personnelle du numérique et inspirés par la fréquentation de tous ceux qui utilisent le numérique, entreprennent dans le numérique, pensent le numérique. Bonne lecture !

*Nicolas Colin
Laetitia Vitaud*